

Constitution du bureau

Écrit par Jean
Lundi, 03 Février 2020 00:00

Le club est dirigé par un comité directeur de 15 membres élus par l'assemblée générale ayant lieu chaque année au mois de décembre.

Le bureau est élu pour une période de 4 ans, ensuite celui-ci à la première réunion vote et désigne le président.

Pour la saison 2020, le bureau est constitué de :

Président : **Jean-Claude GERARD**

Vice-président: Louis BEGRAND

Secrétaire : **Michel GAUTIER**

Trésorier : **Bernard PEUTREC**

Membres : **Yves MASSARD, André COQUIN, Alain DUFEIL, Adolphe AZUAGA, Philippe BOISSEL, Jean Yves QUELLARD, Eric LAURENT, Odile PANAGET, Catherine THERAUD, Jean MOLINA, Philippe TIFFANNEAU**

{play}images/stories/audio/sunlounger.mp3|[AUTOPLAY]#000000[BGCOLOR][AUTOREPLAY]/{play}

Constitution du bureau

Écrit par Jean

Lundi, 03 Février 2020 00:00
